

## Participation citoyenne

### *Essentiellement, que disaient les programmes électoraux de la majorité ?*



- **La participation citoyenne** comme vecteur de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans notre commune **est essentielle**.
- Créer des rencontres intergénérationnelles permettant aux associations, aux jeunes et aux aînés de devenir **des acteurs** de nouveaux projets.
- Créer un conseil consultatif du sport (CCS). L'accent sera mis sur l'écoute et **la participation** de tous les sportifs de la commune de Soumagne.
- Communication, digitalisation et **participation citoyenne**. Vos priorités seront nos priorités.
- Lancer une application communale pour smartphone et tablette qui pourrait s'appeler « MySoumagne ». Cette ou ces application(s) permettrai(en)t **d'informer** directement les citoyens, mais aussi de leur donner la possibilité d'interagir en temps réel avec les pouvoirs communaux.
- **Ouvrir** les colonnes du journal communal à l'ensemble des partis démocratiques de la commune.
- Créer à nouveau des assemblées de quartier lors desquelles les projets communaux seraient présentés. Un échange **participatif** avec les citoyens serait également organisé.



- Donner l'occasion aux habitants de se rencontrer et de se concerter de manière constructive afin de promouvoir des modes de décision pleinement **participatifs**.
- La gouvernance locale doit privilégier une approche globale des dossiers. Ceux-ci devront être préalablement pensés **en concertation**, prioritairement avec les habitants et avec les différents acteurs impliqués sur le terrain :
  - donner une **information complète** en amont et en aval des projets via le site internet communal, les réseaux sociaux, les newsletters, le bulletin communal... ;
  - organiser des réunions **d'information et de consultation** dans les quartiers en présence des élus locaux et publier les conclusions validées par les habitants ;
  - développer des **modes participatifs** de suivi : site interactif, appel à projets locaux, budget participatif (création d'un guichet des associations, panels citoyens, etc.) ;
  - **publier** l'évaluation sur base des indicateurs prédéfinis ;
  - créer des **relais coordinateurs** de quartier ;
  - développer des maisons de village à vocation **participative et consultative** (lieu de discussion, de partage de l'information...);
- Améliorer la **participation citoyenne**, en particulier pour les projets immobiliers les plus importants en organisant une présentation des projets en début d'enquête publique ainsi qu'en rendant accessibles les documents sur le net et en permettant l'envoi de remarques par courriel.
- Créer un comité local des usagers des transports en commun pour relayer les attentes et **renforcer le dialogue** entre les mandataires locaux et les sociétés de transport (T.E.C.), en lien avec les organes consultatifs existants.



- Installer une plateforme numérique qui permette une interaction continue avec les citoyens. Cette plateforme permettra **d'informer, de consulter et d'impliquer** le plus grand nombre de citoyens dans la gestion de la collectivité.
- Créer des comités de quartier **représentatifs de la population** dans chacune des entités de la commune. Les organiser en véritables partenaires des décisions communales pour la gestion, l'embellissement et la sécurité de leur cadre de vie.
- Mettre en place une procédure de **budget participatif** destiné à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie qui demandera aux habitants, avant la constitution du budget communal de l'année, d'en proposer les priorités. Les responsables communaux devront ensuite expliquer, justifier les options qu'ils ont prises, les choix réalisés.
- Donner un **temps de parole aux citoyens** avant chaque conseil communal.
- Créer des commissions mixtes (composées **d'élus et de citoyens**) chargées de donner des recommandations sur les priorités politiques de la commune pour la mandature ou mandatées pour trouver des solutions à des enjeux nettement plus concrets (rénovation d'un quartier, aménagement d'un centre de village...).
- Organiser des **consultations** des habitants sur les projets d'aménagement de leur cadre de vie.